

**Dossier de demande d'accréditation
de l'institut national supérieur du professorat et de l'éducation (INSPE)
Masters M2E
Mise en œuvre à compter de l'année universitaire 2026-2027**

INSPE de l'académie de Montpellier

1. Université intégrant la composante INSPE :

- **Université de Montpellier**

Nom et coordonnées téléphonique du président de l'université

Philippe AUGÉ – 04 34 43 34 20

2. Université(s) ou établissement(s) d'enseignement supérieur partenaire(s) :

- **Université de Montpellier Paul Valéry**

Nom et coordonnées téléphoniques de la présidente de l'université

Anne FRAÏSSE – 04 67 14 20 49

- **Université de Perpignan Via Domitia**

Nom et coordonnées téléphoniques du président de l'université

Yvan AUGUET – 04 68 66 20 02

3. Dates des délibérations (conseil de l'institut, conseil(s) Formation et Vie universitaire de l'établissement intégrateur et des établissements partenaires)

- **Conseil de l'INSPE : 3 novembre 2025**
- **Université de Montpellier : 4 novembre 2025**
- **Université de Montpellier Paul Valéry : 4 novembre 2025**
- **Université de Perpignan Via Domitia : 9 décembre 2025**

**Dossier de demande d'accréditation
de l'institut national supérieur du professorat et de l'éducation (INSPE)
Masters M2E
Mise en œuvre à compter de l'année universitaire 2026-2027**

**L'ensemble des termes relatifs aux fonctions citées dans ce dossier
s'entendent aux genres féminin et masculin.**

Sommaire

- I. Renseignements administratifs**
- II. Stratégie concernant le pilotage du projet de l'INSPE**
- III. Présentation de la nouvelle offre de formation du master mention « Enseignement et éducation Professorat des écoles »**
 - A) Offre de formation
 - B) Répartition prévisionnelle des intervenants
 - C) Modalités prévisionnelles d'organisation des stages
 - D) Accompagnement envisagé par l'université et le rectorat
 - E) Prise en compte des thématiques transversales
 - F) Adossement à la recherche
 - G) Mémoire de master
- IV. Présentation de la nouvelle offre de formation des masters mention « Enseignement et éducation Professorat du second degré »**
 - A) Cartographie de l'offre de formation
 - B) Répartition prévisionnelle des intervenants
 - C) Modalités prévisionnelles d'organisation des stages
 - D) Accompagnement envisagé par l'université et le rectorat
 - E) Prise en compte des thématiques transversales
 - F) Adossement à la recherche
 - G) Mémoire de master
- V. Présentation de la nouvelle offre de formation du master mention « Enseignement et éducation Conseiller principal d'éducation »**
 - A) Offre de formation
 - B) Répartition prévisionnelle des intervenants
 - C) Modalités prévisionnelles d'organisation des stages
 - D) Accompagnement envisagé par l'université et le rectorat
 - E) Prise en compte des thématiques transversales
 - F) Adossement à la recherche
 - G) Mémoire de master

ANNEXES

Annexe 1 : Convention liant les partenaires et précisant leurs engagements réciproques

Annexes 2 : Maquettes formation par mention (à transmettre fin mars 2026)

Dossier de demande d'accréditation
de l'institut national supérieur du professorat et de l'éducation (INSPE)
Masters M2E
Mise en œuvre à compter de l'année universitaire 2026-2027

I. Renseignements administratifs

Mandats	Nom - Prénom	Mail	Numéro de Portable
Directeur / Directrice de l'INSPE	IUNG Christophe	christophe.iung@umontpellier.fr	06 81 00 40 30
Président(e) du Conseil de l'institut	WAÏSS Guy	guy.waiss@igesr.gouv.fr	06 76 31 70 03
Président(e) du COSP de l'institut	En cours de renouvellement		
Référent pour la mention « PE » (Université et composante)	PERRIN-DOUCEY Agnès	agnes.perrin-doucey@umontpellier.fr	06 03 92 06 46
Référent pour la mention « 2nd degré » (Université et composante)	IUNG Christophe	christophe.iung@umontpellier.fr	06 81 00 40 30
Référent pour la mention « CPE » (Université et composante)	PERRIN-DOUCEY Agnès	agnes.perrin-doucey@umontpellier.fr	06 03 92 06 46

Dossier de demande d'accréditation
de l'institut national supérieur du professorat et de l'éducation (INSPE)
Masters M2E
Mise en œuvre à compter de l'année universitaire 2026-2027

II. Stratégie concernant le pilotage du projet de l'INSPE

La politique de site conduite dans l'académie de Montpellier repose sur une gouvernance partagée entre les Universités et le Rectorat, au service d'un continuum cohérent de formation des enseignants et des CPE, de la licence au master M2E. Ce continuum, porté par les composantes universitaires, vise à articuler formation académique, développement du projet professionnel et insertion progressive dans le métier.

L'INSPE porte le projet académique de formation au niveau du M2E et assure, dans ce cadre, leur structuration et la coordination des apports des composantes universitaires disciplinaires, de la Faculté d'Éducation de l'UM et du rectorat. La formation s'appuie sur un double ancrage, scientifique et professionnel, mobilisant des laboratoires reconnus en éducation et dans les disciplines enseignées et leurs didactiques ainsi que sur une implication croissante des acteurs de terrain, visant à terme 50% des enseignements dispensés par ces derniers¹.

1- Gouvernance : mise en place d'un directoire de la formation des enseignants et des CPE

Instance décisionnelle présidée par le Recteur dont sont notamment membres les Présidents des Universités, ce directoire réunit les responsables universitaires de la formation et du rectorat comme indiqué dans la convention. Il définit la politique académique de formation des enseignants et CPE.

2- Organisation académique

L'organisation reprend celle des masters MEEF. L'INSPE assure la coordination des trois masters M2E, de leur conception à la diplomation des étudiants tandis que les composantes partenaires en assurent la mise en œuvre.

- La Faculté d'Éducation de l'Université de Montpellier (UM), présente dans chaque département, met en œuvre les mentions M2E « Professorat des Ecoles » et « CPE » ainsi que trois parcours² du second degré et les enseignements de culture commune du M2E « 2nd degré ». Elle assure, également, l'enseignement de didactique et d'initiation à la recherche ainsi que l'accompagnement des stages dans la grande majorité des parcours du 2nd degré.
- Les UFR disciplinaires de l'UM (Faculté des Sciences, UFR STAPS), de l'Université de Montpellier Paul Valéry (UFR6 – Faculté Education et Sciences pour les LLASHS) et de l'Université de Perpignan Via Domitia (Faculté Lettres et Sciences Humaines, Faculté Sciences Exactes et Expérimentales et Institut Franco-Catalan Transfrontalier) mettent en œuvre les autres parcours du master M2E « 2nd degré » en apportant leur expertise dans le domaine des différentes disciplines.

L'INSPE s'assure du respect du cadre général des masters M2E conformément aux orientations fixées par l'Etat et le directoire. Il garantit la cohérence académique de la formation intégrant les compétences disciplinaires aux compétences métier du professeur et du CPE. Cette organisation fédérale repose sur une coordination étroite entre les composantes universitaires et le rectorat.

3- Carte de formations

La carte de formation est établie à partir du bilan réalisé au niveau de chaque parcours (taux de réussite au concours et plus généralement insertion professionnelle des étudiants, conclusions du conseil de perfectionnement). Le maillage territorial est pensé au niveau académique : un continuum de formation est proposé dans chaque département de l'académie par la Faculté d'éducation pour le 1^{er} degré et sur les sites des composantes de Montpellier et Perpignan pour les parcours 2nd degré à gros effectifs de lauréats.

Les étudiants non lauréats du concours en L3 constituent un vivier potentiel de futurs enseignants et CPE. Afin de permettre une réussite différée au concours et un développement de compétences métier, il est proposé, en accord avec le Rectorat, une poursuite d'étude en master M2E pour certains parcours second degré alors que pour le 1^{er} degré, les CPE et d'autres parcours 2nd degré une poursuite d'étude est envisagée dans une autre mention de master permettant une insertion professionnelle alternative en cas de double échec au concours.

La stratégie vise à la fois à augmenter l'attractivité du métier par la mise en place d'un continuum de formation et de permettre aux étudiants de réussir leur entrée dans le métier.

¹ Le budget projet 2024 a permis d'estimer qu'en moyenne 30% des enseignements étaient réalisés par des enseignants affectés à titre principal à l'Education Nationale.

² Eco-Gestion, PLP Lettres-Anglais/Espagnol/Histoire-Géographie et Sciences de l'Ingénieur

Dossier de demande d'accréditation
de l'institut national supérieur du professorat et de l'éducation (INSPE)
Masters M2E
Mise en œuvre à compter de l'année universitaire 2026-2027

III. Présentation de la nouvelle offre de formation du master Mention « Enseignement et éducation Professorat des Écoles »

Compléter les tableaux, ci-dessous, en précisant l'offre de formation à compter de la rentrée 2026.

A) Offre de formation

Mention « EE. Professorat des écoles » Capacité d'accueil maximale envisagée (non-lauréats compris inscrits dans la mention Sciences de l'Education et de la Formation) : 350		Sites(s)
Master	PE	Lauréats du concours
		11
		30
		34
		48
		66

Parcours non lauréats : oui mais les parcours non lauréats sont intégrés dans la mention Sciences de l'Education et de la Formation pour favoriser une ouverture à d'autres objectifs professionnels en M2 en cas de double échec au concours. Les UE peuvent être mutualisées avec la mention M2E

Préciser l'adaptation prévue pour les lauréats du concours titulaires d'une licence LPE :

Afin de tenir compte des acquis des lauréats du concours déjà titulaires d'une licence « Professeur des écoles », une adaptation du parcours de M1 est prévue. Ces élèves-fonctionnaires seront dispensés d'une UE « Projet » de 12 heures visant à les initier à la pédagogie de projet pour qu'ils soient en mesure de faire vivre des projets à leurs élèves en M2, ayant déjà été formés à cette modalité pédagogique en licence. Ils ne suivront pas non plus les modules de renforcement disciplinaire en français (6h par semestre) et en mathématiques (4h par semestre). Le bloc 3 est allégé de 8 heures par semestre correspondant à des enseignements portant sur le fonctionnement du système éducatif français et les notions afférentes. Ces ajustements reconnaissent les connaissances et compétences déjà acquises au cours de la licence PE, tout en maintenant les exigences de qualité et d'équité de la formation. Le volume horaire total est ainsi réduit à 732 heures, contre 780 heures pour les étudiants non titulaires de la licence PE.

Dossier de demande d'accréditation
de l'institut national supérieur du professorat et de l'éducation (INSPE)
Masters M2E
Mise en œuvre à compter de l'année universitaire 2026-2027

B) Répartition prévisionnelle des intervenants en % par site

Nom des sites concernés : Carcassonne, Mende, Montpellier, Nîmes, Perpignan

Bloc	Profil Enseignant (en %)			Etablissement d'origine rémunérant les enseignants (en %)	
	EC	ESAS (PRAG, PRCE, PREC)	Personnels issus du terrain	Faculté d'Education (a)	Académie
Bloc 1 : Maîtriser les disciplines et enseigner dans le cadre de la polyvalence	35%	17%	48%	67%	31%
Bloc 2 : Adapter sa pratique professionnelle à la diversité des élèves et au contexte d'exercice	10%	35%	55%	64%	35%
Bloc 3 : Agir dans le cadre de la communauté éducative et du service public de l'Éducation nationale	10%	15%	75%	48%	48%
Bloc 4 : S'engager dans une démarche de développement professionnel	55%	20%	25%	84%	16%
Master M2E	30%	20%	50%	68%	32%

Cible recherchée à terme : 50% d'enseignants issus du terrain

(a) Dans le modèle mis en place dans l'Académie, l'INSPE porte le projet de formation des enseignants et CPE alors que les composantes partenaires mettent en œuvre la formation. Dans le cas de la mention « Professorat des Ecoles », c'est la Faculté d'Education de l'UM qui met en œuvre cette mention.

Dossier de demande d'accréditation
de l'institut national supérieur du professorat et de l'éducation (INSPE)
Masters M2E
Mise en œuvre à compter de l'année universitaire 2026-2027

*Compléter le tableau et préciser l'accompagnement envisagé par les universités et le rectorat avant, pendant et après le stage, les choix réalisés ou orientations en cours de réflexion pour la répartition des stages par année.
N.B. Ces modalités pourront évoluer en fonction du travail à venir avec le rectorat.*

C) Modalités prévisionnelles d'organisation des semaines de stage

Place des stages 12 semaines Observation et Pratique accompagnée	<i>Modalités et organisation prévisionnelles ; appui des services académiques ; mise en œuvre du tutorat mixte, etc. (indiquer des fourchettes si les réflexions ne sont pas encore abouties)</i> M1 S1 <input type="checkbox"/> Massé <input checked="" type="checkbox"/> Filé <input type="checkbox"/> Mixte <ul style="list-style-type: none"> - <i>Nombre de semaines stage massé : 0</i> - <i>Nombre de semaines stage filé : 4 (16 jours)</i> M1 S2 <input checked="" type="checkbox"/> Massé <input type="checkbox"/> Filé <input type="checkbox"/> Mixte <ul style="list-style-type: none"> - <i>Nombre de semaines stage massé : 8 (2 x 3 semaines + 2 semaines dans la même classe que celle du filé du S1)</i> - <i>Nombre de semaines stage filé :</i> 18 semaines en responsabilité (ou mi-temps filé)
---	--

D) Accompagnement envisagé par les universités et le rectorat avant, pendant et après le stage

1. En Master 1

Dans le cadre de l'Unité de Formation 1^{er} degré, le stage est organisé conjointement par la Faculté d'Éducation (FDE) et les Directions des Services Départementaux de l'Éducation Nationale (DSSEN) concernées. Il se déroule dans les classes d'enseignants expérimentés, sélectionnés par les inspecteurs et volontaires pour accueillir les étudiants.

Les élèves-fonctionnaires sont accueillis en binôme afin de favoriser les échanges et la co-construction des savoirs professionnels. Un livret d'accompagnement du stage, élaboré par un groupe de travail mixte FDE/DSSEN, précise les objectifs du stage, les attendus en termes de compétences professionnelles et les modalités d'évaluation. Chaque période de stage est encadrée par des Travaux Dirigés (TD) intégrés dans les quatre blocs de formation du master, visant la préparation de séances et de séquences d'enseignement. Ils favorisent l'accompagnement à la mise en œuvre et à l'analyse réflexive de ces séances/séquences et la construction d'un bilan réflexif pour consolider les apprentissages.

2. En Master 2

Des TD inscrits dans les quatre blocs de compétences sont organisés tout au long de l'année. Ils guident la conception et la mise en œuvre de séances d'enseignement dans toutes les disciplines et favorisent l'intégration progressive de toutes les dimensions du métier de professeur des écoles. Chaque fonctionnaire-stagiaire bénéficie d'un accompagnement par un binôme de tuteurs, un tuteur terrain et tuteur universitaire, qui l'accompagne dans son développement professionnel. En cas de difficultés repérées, un dispositif spécifique, renforcé et adapté aux besoins est proposé.

Dossier de demande d'accréditation
de l'institut national supérieur du professorat et de l'éducation (INSPE)
Masters M2E
Mise en œuvre à compter de l'année universitaire 2026-2027

E) Prise en compte des thématiques transversales

Les thématiques transversales occupent une place centrale dans la formation des enseignants, car elles permettent d'articuler le sens des savoirs académiques aux réalités complexes du métier. Elles sont travaillées dans un continuum de formation durant les 4 semestres. La progression est pensée pour favoriser le développement des compétences professionnelles, la prise en compte croissante de la complexité du métier et l'intégration dans les pratiques en trois grandes étapes :

1. Comprendre les enjeux : les élèves fonctionnaires sont d'abord amenés à identifier et analyser les grands enjeux éducatifs, sociaux et institutionnels liés aux thématiques transversales (inclusion, égalité, éducations à..., laïcité, etc.).
2. Réfléchir à leur mise en œuvre : cette étape vise à interroger les conditions concrètes d'intégration de ces thématiques dans les pratiques, en tenant compte des contextes de classe et des besoins de tous les élèves.
3. Développer les gestes professionnels adaptés : dans la construction de leurs pratiques professionnelles les fonctionnaires stagiaires développent des gestes professionnels adaptés aux situations didactiques et pédagogiques en s'appuyant sur ces compétences transversales.

Ces thématiques sont abordées dans des modules spécifiques (blocs 2, 3, 4), qui permettent un approfondissement ciblé, et de manière transversale dans toutes les unités d'enseignement du bloc 1, afin de favoriser une approche globale et cohérente dès les premières étapes de la formation.

Pour soutenir cette intégration, plusieurs dispositifs pédagogiques sont mobilisés :

- Études de cas portant sur des situations scolaires authentiques, en lien avec les stages, permettant d'analyser les enjeux et les leviers d'action,
- Simulations de séquences pédagogiques intégrant plusieurs de ces thématiques, afin de développer une posture réflexive et anticipatrice,
- Travail collaboratif et interdisciplinaire, favorisant le croisement des regards et la mutualisation des pratiques.

L'approche transversale vise à ce que les enseignants puissent inscrire ces thématiques dans tous les espaces et temps de l'école : dans les séances d'enseignement disciplinaires et interdisciplinaires, mais aussi dans les projets, les temps hors de la classe, les relations avec les familles et les partenaires.

L'objectif est de former des enseignants capables de construire pour leurs élèves des parcours d'apprentissage cohérents, inclusifs et porteurs de sens, développant leur autonomie, leur esprit critique et leur engagement citoyen.

Dossier de demande d'accréditation
de l'institut national supérieur du professorat et de l'éducation (INSPE)
Masters M2E
Mise en œuvre à compter de l'année universitaire 2026-2027

F) Adossement à la recherche

La formation délivrée dans la mention « Enseignement et éducation Professorat des Écoles » s'appuie essentiellement sur l'expertise scientifique des enseignants-chercheurs et doctorants du LIRDEF (Laboratoire Interdisciplinaire de Recherche en Didactique, Éducation et Formation). Les enseignants-chercheurs intervenant dans cette mention relèvent de sections CNU variées qui couvrent l'ensemble des domaines de connaissance de la formation.

L'adossement à la recherche concerne l'ensemble des UE et constitue un axe structurant de la mention. D'une part la formation intègre des résultats de recherches en éducation (en didactique des disciplines et sciences de l'éducation et de la formation) et vise leur appropriation par les étudiants, d'autre part, les modalités de formation choisies s'appuient sur la recherche (approche intégrative, importance de la dimension réflexive, des collectifs professionnels, etc.).

En ce qui concerne plus spécifiquement la formation à et par la recherche, c'est-à-dire le travail dédié à la réalisation du mémoire, son objectif essentiel est de former des enseignants réflexifs, capables de questionner leurs pratiques, de problématiser les situations professionnelles et de mobiliser des concepts et méthodes issus de la recherche en éducation pour résoudre les problèmes professionnels qu'ils rencontrent. Il s'agit ainsi de développer chez les futurs enseignants des compétences réflexives et méthodologiques leur permettant de faire évoluer leurs pratiques professionnelles et de s'adapter aux transformations du système éducatif tout au long de leur carrière. L'initiation à la recherche débute dès le master 1 avec un volume horaire conséquent dédié à l'élaboration d'un projet de mémoire. Ce travail, en lien étroit avec l'exercice du métier, est soutenu en master 2, et s'inscrit dans une logique de professionnalisation.

G) Mémoire de master

Le mémoire est un lieu d'intégration de tous les éléments de la formation. Il est le point d'aboutissement d'une démarche de formation à et par la recherche, réalisée tout au long du master par l'étudiant. Il vise à développer une posture réflexive sur les pratiques professionnelles des futurs enseignants, en articulant les apports théoriques aux expériences de terrain vécues lors des stages. Il constitue un outil de professionnalisation permettant aux futurs enseignants de mobiliser les concepts, méthodes et résultats issus des recherches sur les questions d'éducation et de formation, notamment des didactiques disciplinaires. Ces ressources théoriques sont mises au service de l'analyse critique des situations professionnelles rencontrées.

Dans cette mention, ce travail s'inscrit dans le cadre de « Communautés de Recherche Thématiques (CRT) » qui réunissent les élèves-fonctionnaires puis les fonctionnaires-stagiaires en groupes restreints, encadrés par un enseignant-chercheur sur une thématique en lien avec le métier. Les CRT favorisent une dynamique collective de réflexion et d'élaboration du mémoire à travers des bilans d'étape réguliers et des échanges autour de l'axe de recherche choisi. Ce dispositif collectif est complété par un accompagnement individualisé assuré par un directeur ou une directrice de mémoire, garantissant un encadrement scientifique rigoureux et un suivi personnalisé tout au long de la démarche de recherche.

Le mémoire prend la forme d'un écrit long. Il est évalué sur la base de critères d'évaluation portant sur les différents volets de la recherche menée (problématisation, ancrages théoriques, méthodologie de recueil et d'analyse des données etc.) ainsi que sur la capacité à en rendre compte sous la forme d'un écrit. La soutenance orale, complémentaire à l'écrit, permet d'apprécier la capacité de l'étudiant à présenter son travail de manière synthétique, claire et argumentée, à expliciter certains points du mémoire, et à montrer comment le travail réalisé peut outiller les pratiques professionnelles des enseignants.

Dossier de demande d'accréditation
de l'institut national supérieur du professorat et de l'éducation (INSPE)
Masters M2E
Mise en œuvre à compter de l'année universitaire 2026-2027

IV- Présentation de la nouvelle offre de formation du master Mention « Enseignement et éducation Professorat du 2nd degré »

A) Cartographie prévisionnelle de l'offre de formation : CAPES – CAPEPS – CAPET - CAPLP

Parcours disciplinaires <i>Indiquer pour chaque parcours : Parcours non lauréats : OUI / NON ainsi que la capacité d'accueil maximale envisagée (non-lauréats compris)</i>	Université(s) qui dispense(nt) la formation
CAPES	
Mathématiques <ul style="list-style-type: none"> • <i>Parcours non lauréats : OUI</i> • Montpellier (Capacité d'accueil non lauréats compris) : 25 • Perpignan (Capacité d'accueil non lauréats compris) : 15 	UM : FDS, FDE UPVD : SEE et UM : FDE
NSI <ul style="list-style-type: none"> • <i>Parcours non lauréats : OUI</i> • Montpellier (Capacité d'accueil non lauréats compris) : 15 	UM : FDS, FDE
Physique-Chimie <ul style="list-style-type: none"> • <i>Parcours non lauréats : OUI</i> • Montpellier (Capacité d'accueil non lauréats compris) : 20 	UM : FDS, FDE
Sciences de la vie et de la terre <ul style="list-style-type: none"> • <i>Parcours non lauréats : OUI</i> • Montpellier (Capacité d'accueil non lauréats compris) : 25 	UM : FDS, FDE
Lettres Modernes <ul style="list-style-type: none"> • Parcours non lauréats : OUI • Montpellier (Capacité d'accueil non lauréats compris) : 35 • Perpignan (Capacité d'accueil non lauréats compris) : 16 	UMPV-UFR6 ; UM : FDE UPVD : LSH ; UM : FDE
Lettres classiques <ul style="list-style-type: none"> • <i>Parcours non lauréats : OUI</i> • Montpellier (Capacité d'accueil non lauréats compris) : 10 	UMPV-UFR6 ; UM-FDE
Arts Plastiques <ul style="list-style-type: none"> • <i>Parcours non lauréats : OUI</i> • Montpellier (Capacité d'accueil non lauréats compris) : 20 	UMPV-UFR6 ; UM-FDE
Education Musicale <ul style="list-style-type: none"> • <i>Parcours non lauréats : OUI</i> • Montpellier (Capacité d'accueil non lauréats compris) : 15 	UMPV-UFR6 ; UM-FDE

Dossier de demande d'accréditation

de l'institut national supérieur du professorat et de l'éducation (INSPE)

Masters M2E

Mise en œuvre à compter de l'année universitaire 2026-2027

Anglais	<ul style="list-style-type: none"> • <i>Parcours non lauréats : OUI</i> • Montpellier (Capacité d'accueil non lauréats compris) : 35 • Perpignan (Capacité d'accueil non lauréats compris) : 18 	UMPV-UFR6 ; UM-FDE UPVD- LSH ; UM- FDE
Catalan	<ul style="list-style-type: none"> • <i>Parcours non lauréats : OUI</i> • Perpignan (Capacité d'accueil non lauréats compris) : 10 	UPVD-IFCT ; UM-FDE
Chinois	<ul style="list-style-type: none"> • <i>Parcours non lauréats : OUI</i> • Montpellier (Capacité d'accueil non lauréats compris) : 10 	UMPV-UFR6 ; UM-FDE
Espagnol	<ul style="list-style-type: none"> • <i>Parcours non lauréats : OUI</i> • Montpellier (Capacité d'accueil non lauréats compris) : 35 • Perpignan (Capacité d'accueil non lauréats compris) : 15 	UMPV-UFR6 ; UM-FDE UPVD- LSH ; UM- FDE
Occitan	<ul style="list-style-type: none"> • <i>Parcours non lauréats : OUI</i> • Montpellier (Capacité d'accueil non lauréats compris) : 10 	UMPV-UFR6 ; UM-FDE
Histoire-Géographie	<ul style="list-style-type: none"> • <i>Parcours non lauréats : OUI</i> • Montpellier (Capacité d'accueil non lauréats compris) : 35 • Perpignan (Capacité d'accueil non lauréats compris) : 16 	UMPV-UFR6 ; UM-FDE UPVD- LSH ; UM- FDE
Documentation	<ul style="list-style-type: none"> • <i>Parcours non lauréats : OUI</i> • Montpellier (Capacité d'accueil non lauréats compris): 25 	UMPV-UFR6 ; UM-FDE
Sciences économiques et sociales	<ul style="list-style-type: none"> • <i>Parcours non lauréats : OUI</i> • Montpellier (Capacité d'accueil non lauréats compris) : 15 	UMPV-UFR6 ; UM-FDE
CAPEPS		
EPS	<ul style="list-style-type: none"> • <i>Parcours non lauréats : OUI</i> • Montpellier (Capacité d'accueil non lauréats compris) : 55 	UM : STAPS, FDE
CAPET		
Biotechnologies – Biochimie- Génie Biologique	<ul style="list-style-type: none"> • <i>Parcours non lauréats : OUI</i> • Montpellier (Capacité d'accueil non lauréats compris) : 15 	UM : FDS, FDE

Dossier de demande d'accréditation
de l'institut national supérieur du professorat et de l'éducation (INSPE)
Masters M2E
Mise en œuvre à compter de l'année universitaire 2026-2027

<p style="color: red; font-weight: bold;">CAPET/CAPLP</p> <p>STMS</p> <ul style="list-style-type: none"> • <i>Parcours non lauréats : OUI</i> • Montpellier (Capacité d'accueil non lauréats compris) : 15 <p>Economie-Gestion</p> <ul style="list-style-type: none"> • <i>Parcours non lauréats : oui mais les parcours non lauréats sont intégrés dans la mention Sciences de l'Education et de la Formation pour favoriser une ouverture à d'autres objectifs professionnels en M2 en cas de double échec au concours. Les UE peuvent être mutualisées avec la mention M2E</i> • Montpellier (Capacité d'accueil lauréats + non lauréats inscrits en master Sciences de l'Education et de la Formation): 20 <p>Sciences de l'Ingénieur</p> <ul style="list-style-type: none"> • <i>Parcours non lauréats : oui mais les parcours non lauréats sont intégrés dans la mention Sciences de l'Education et de la Formation pour favoriser une ouverture à d'autres objectifs professionnels en M2 en cas de double échec au concours. Les UE peuvent être mutualisées avec la mention M2E</i> • Montpellier (Capacité d'accueil lauréats + non lauréats inscrits en master Sciences de l'Education et de la Formation): 15 <p style="color: red; font-weight: bold;">CAPLP</p> <p>Maths-Sciences</p> <ul style="list-style-type: none"> • <i>Parcours non lauréats : OUI</i> • Montpellier (Capacité d'accueil non lauréats compris) : 15 <p>Lettres-Histoire-Géographie/Anglais/Espagnol</p> <ul style="list-style-type: none"> • <i>Parcours non lauréats : oui mais les parcours non lauréats sont intégrés dans la mention Sciences de l'Education et de la Formation pour favoriser une ouverture à d'autres objectifs professionnels en M2 en cas de double échec au concours. Les UE peuvent être mutualisées avec la mention M2E</i> • Montpellier (Capacité d'accueil lauréats + non lauréats inscrits en master Sciences de l'Education et de la Formation): 20 	<p>UMPV-UFR6 ; UM-FDE</p> <p>UM-FDE</p> <p>UM-FDE</p> <p>UM : FDS et FDE</p> <p>UM-FDE</p>
---	--

Dossier de demande d'accréditation
de l'institut national supérieur du professorat et de l'éducation (INSPE)
Masters M2E
Mise en œuvre à compter de l'année universitaire 2026-2027

B) Répartition prévisionnelle des intervenants en %

1- Parcours CAPES-CAPEPS

Bloc	Profil Enseignant (en %)			Etablissement d'origine rémunérant les enseignants (en %)	
	EC	ESAS (PRAG, PRCE)	Personnels issus du terrain	Différentes composantes universitaires (a)	Académie
Bloc 1 : Maîtriser et enseigner la (ou les) discipline(s) scolaire(s)	39%	21%	40%	72%	28%
Bloc 2 : Adapter sa pratique professionnelle à la diversité des élèves	10%	10%	80%	43%	57%
Bloc 3 : Agir dans le cadre de la communauté éducative et du service public de l'Éducation nationale	10%	10%	80%	44%	56%
Bloc 4 : S'engager dans une démarche de développement professionnel (b)	50%	25%	25%	83%	18%
Master M2E	32%	18%	50%	65%	35%

Cible recherchée à terme : 50% d'enseignants issus du terrain

Maintien de la part réalisée par les enseignants chercheurs à hauteur de 32%

(a) Dans le modèle mis en place dans l'Académie, l'INSPE porte le projet de formation des enseignants et CPE alors que les composantes partenaires mettent en œuvre la formation.

(b) L'enseignement de langue vivante est généralement assuré par des ESAS

Dossier de demande d'accréditation
de l'institut national supérieur du professorat et de l'éducation (INSPE)
Masters M2E
Mise en œuvre à compter de l'année universitaire 2026-2027

2- Parcours CAPET-CAPLP

Bloc	Profil Enseignant (en %)			Etablissement d'origine rémunérant les enseignants (en %)	
	EC	ESAS (PRAG, PRCE)	Personnels issus du terrain	Différentes composantes universitaires (a)	Académie
Bloc 1 : Maîtriser et enseigner la (ou les) discipline(s) scolaire(s)	15%	45%	40%	82%	18%
Bloc 2 : Adapter sa pratique professionnelle à la diversité des élèves	10%	9%	81%	64%	36%
Bloc 3 : Agir dans le cadre de la communauté éducative et du service public de l'Éducation nationale	10%	10%	80%	65%	35%
Bloc 4 : S'engager dans une démarche de développement professionnel (b)	50%	25%	25%	89%	11%
Master M2E	17%	33%	50%	78%	22%

Cible recherchée à terme : 50% d'enseignants issus du terrain

Maintien de la part réalisée par les enseignants chercheurs à hauteur de 18%

(a) Dans le modèle mis en place dans l'Académie, l'INSPE porte le projet de formation des enseignants et CPE alors que les composantes partenaires mettent en œuvre la formation.

(b) L'enseignement de langue vivante est généralement assuré par des ESAS

Dossier de demande d'accréditation
de l'institut national supérieur du professorat et de l'éducation (INSPE)
Masters M2E
Mise en œuvre à compter de l'année universitaire 2026-2027

C) Modalités prévisionnelles d'organisation des semaines de stage

Reproduire le tableau si les modalités prévisionnelles diffèrent selon les parcours.

Place des stages	Organisation des stages et des tutorats
12 semaines Observation et Pratique accompagnée	<p>Stage en Master 1</p> <p>Le stage envisagé aura lieu dans trois contextes différents :</p> <ul style="list-style-type: none"> • En S1 : stage décomposé en deux parties - Une première groupée de deux semaines en début d'année permettant de connaître l'établissement et une prise de contact approfondie de l'élève professeur avec le tuteur - Une seconde partie du semestre d'une période à tiers temps (9 semaines) • En S2 : même organisation mais dans un autre établissement afin de découvrir un second milieu professionnel. • Début juin : un stage groupé de 2 semaines dans un autre contexte : 1^{er} degré, entreprise, laboratoire, étranger, autre structure. L'étudiant devra préparer ce stage pendant l'année et avoir un projet avec la structure qui l'accueille. <p>M1 S1</p> <p><input type="checkbox"/> Massé <input type="checkbox"/> Filé <input checked="" type="checkbox"/> Mixte</p> <ul style="list-style-type: none"> - <i>Nombre de semaines stage massé : 2</i> - <i>Nombre de semaines stage filé : 3</i> <p>M1 S2</p> <p><input type="checkbox"/> Massé <input type="checkbox"/> Filé <input checked="" type="checkbox"/> Mixte</p> <ul style="list-style-type: none"> - <i>Nombre de semaines stage massé : 2 + 2</i> - <i>Nombre de semaines stage filé : 3</i> <p>M2 S1+S2</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> Mi-temps Filé</p> <p><input type="checkbox"/> Autres (préciser)</p>
18 semaines en responsabilité (ou mi-temps filé)	

D) Accompagnement envisagé par les universités et le rectorat avant, pendant et après le stage

L'organisation pratique de la mise en stage est coordonnée conjointement par l'INSPE et les corps d'inspection en lien avec les chefs d'établissement et les services du rectorat. Les corps d'inspection identifient les lieux de stage et proposent les tuteurs de terrain, tandis que l'INSPE désigne un tuteur INSPE pour chaque élève professeur.

Un guide d'accompagnement des stages est élaboré au niveau de l'INSPE avec le rectorat à destination des étudiants, des tuteurs et de l'équipe pédagogique. Il définit les objectifs des stages, les modalités d'évaluation ainsi que les compétences que les étudiants doivent développer au fil des deux années de master.

1. En Master 1

Les élèves-fonctionnaires pourront être accueillis en binôme afin de favoriser les échanges et la co-construction des savoirs professionnels. Chaque période de stage est encadrée par des Travaux Dirigés (TD)

**Dossier de demande d'accréditation
de l'institut national supérieur du professorat et de l'éducation (INSPE)
Masters M2E
Mise en œuvre à compter de l'année universitaire 2026-2027**

intégrés dans les quatre blocs de formation du master, visant à articuler l'ensemble des connaissances et compétences nécessaires à la préparation de séances et de séquences d'enseignement. Il s'agit d'accompagner à la mise en œuvre et à l'analyse réflexive de ces séances/séquences et à la construction d'un bilan réflexif pour consolider les apprentissages.

2. En Master 2

Des TD inscrits dans les quatre blocs de compétences sont organisés tout au long de l'année. Ils guident la conception et la mise en œuvre de séances d'enseignement et favorisent l'intégration progressive de toutes les dimensions du métier de professeur. Chaque fonctionnaire-stagiaire bénéficie d'un accompagnement par un binôme de tuteurs, un tuteur terrain et un tuteur universitaire, qui l'accompagnent dans son développement professionnel.

En cas de difficultés repérées, un dispositif spécifique d'aide adapté aux besoins sera proposé.

Dossier de demande d'accréditation
de l'institut national supérieur du professorat et de l'éducation (INSPE)
Masters M2E
Mise en œuvre à compter de l'année universitaire 2026-2027

E) Prise en compte de thématiques transversales (1 page)

Les thématiques transversales occupent une place centrale dans la formation des enseignants, car elles permettent d'articuler le sens des savoirs académiques aux réalités complexes du métier. Elles sont travaillées dans un continuum de formation durant les 4 semestres. La progression est pensée pour favoriser le développement des compétences professionnelles, la prise en compte croissante de la complexité du métier et l'intégration dans les pratiques en trois grandes étapes :

1. **Comprendre les enjeux** : les élèves fonctionnaires sont d'abord amenés à identifier et analyser les grands enjeux éducatifs, sociaux et institutionnels liés aux thématiques transversales (inclusion, égalité, éducations à..., laïcité, etc.).
2. **Réfléchir à leur mise en œuvre** : cette étape vise à interroger les conditions concrètes d'intégration de ces thématiques dans les pratiques, en tenant compte des contextes de classe et des besoins de tous les élèves.
3. **Développer les gestes professionnels adaptés** : dans la construction de leurs pratiques professionnelles les fonctionnaires stagiaires développent des gestes professionnels adaptés aux situations didactiques et pédagogiques en s'appuyant sur ces compétences transversales.

Ces axes sont abordés dans des modules spécifiques au sein des blocs 2, 3, 4, ce qui permettra un approfondissement ciblé, et de manière transversale dans le bloc 1, afin de favoriser une approche globale et cohérente dès les premières étapes de la formation.

Pour soutenir cette intégration, plusieurs dispositifs pédagogiques sont mobilisés :

- Études de cas portant sur des situations scolaires authentiques, en lien avec les stages, permettant d'analyser les enjeux et les leviers d'action,
- Simulations de séquences pédagogiques intégrant plusieurs de ces thématiques, afin de développer une posture réflexive et anticipatrice,
- Travail collaboratif et interdisciplinaire, favorisant le croisement des regards et la mutualisation des pratiques.

L'approche transversale vise à ce que les élèves-fonctionnaires et fonctionnaires stagiaires puissent inscrire ces thématiques dans tous les espaces et temps des établissements : dans les séances d'enseignement disciplinaires, mais aussi dans les projets, les temps hors de la classe, les relations avec les familles et les partenaires.

L'objectif est de former des enseignants capables de construire pour leurs élèves des parcours d'apprentissage cohérents, inclusifs et porteurs de sens, développant leur autonomie, leur esprit critique et leur engagement citoyen.

Dossier de demande d'accréditation
de l'institut national supérieur du professorat et de l'éducation (INSPE)
Masters M2E
Mise en œuvre à compter de l'année universitaire 2026-2027

F) Adossement à la recherche

La formation délivrée dans la mention « Enseignement et éducation Professorat du 2nd degré » s'appuie sur l'expertise scientifique des enseignants-chercheurs et doctorants des laboratoires listés ci-dessous.

Les enseignants-chercheurs intervenant dans cette mention relèvent de sections CNU variées qui couvrent l'ensemble des domaines de connaissance de la formation. L'adossement à la recherche concerne l'ensemble des UE et constitue un axe structurant de la mention. D'une part la formation intègre des résultats de recherche en éducation, notamment en didactique des disciplines, et vise leur appropriation par les élèves fonctionnaires et les fonctionnaires stagiaires, d'autre part les modalités de formation choisies s'appuient sur les résultats des recherches sur la formation.

Laboratoires Recherche Formation et Éducation

- LIRDEF (Laboratoire interdisciplinaire de recherche en didactique, éducation et formation). EA 3749 UM-UMPV

Les enseignants-chercheurs intervenant dans les UE de didactique et dans les UE dédiées aux enseignements transversaux sont essentiellement membres de ce laboratoire.

- LHUMAN (Langage(s) HUmanités Média-tions Apprentissages Interactions Numérique) UPVM
- IMAG (Institut Montpelliérain Alexander Grothendieck) (Didactique et Epistémologie des mathématiques) : UMR 5149-CNRS-UM (comprenant une équipe de didacticiens des mathématiques DEMa)

Laboratoire Recherche Domaine Sciences

- L2C (Laboratoire Charles Coulomb) : UMR 5221- CNRS-UM
- LUPM (Laboratoire Univers et Particule de Montpellier) : UMR 5299-CNRS-UM
- ICGM (Institut Charles Gerhardt de Montpellier) : UMR 5253-CNRS-UM
- IBMM (Institut des Biomolécules Max Mousseron) : UMR 5247-CNRS-UM
- ICSM (Institut de Chimie Séparative de Marcoule) : UMR 5257-CNRS-CEA-UM
- Géosciences Montpellier : UMR 5243-CNRS-UM
- LAMPS (Laboratoire de Modélisation Pluridisciplinaire et Simulations) EA 4217 UPVD
- LIRMM (Laboratoire d'Informatique, de Robotique et de Microélectronique de Montpellier) : UMR 5506-CNRS-UM
- CEFE (Centre d'Ecologie Fonctionnelle et Evolutive) : UMR 5175 CNRS, UM, IRD, EPHE
- CRBM (Centre de Recherche en Biologie Moléculaire de Montpellier) : UMR 5237 UM-CNRS
- HSM (Hydrosciences Montpellier) : UMR CNRS, UM, IRD
- IGF (Institut de Génomique Fonctionnelle) : UMR 5203 CNRS, UM, IRD
- IRIM (Institut de Recherche en Infectiologie de Montpellier) : UMR 9004-CNRS-UM
- ISEM (Institut des Sciences de l'Evolution de Montpellier) : UMR 5554-CNRS, IRD, EPHE, CIRAD, INRAP UM

Laboratoires Recherche Domaine Arts, Lettres, Langues et Sciences Humaines

- IRIEC (Institut de Recherche Intersite d'Études Culturelles) EA 740-UMPV
- CREG (Centre de Recherches et d'Études Germaniques) EA 4151-UMPV-UT2
- EMMA (Etudes Montpelliéraines du Monde Anglophone) EA 741-UMPV
- CRESEM (Centre de Recherches sur les Sociétés et Environnements en Méditerranées) UR 7397 UPVD
- RIRRA1 (Représenter, Inventer la Réalité, du Romantisme Au 21e siècle) EA 4209 UMPV
- ReSO (Recherche sur les Suds et les Orients) EA 4582 UMPV

Dossier de demande d'accréditation
de l'institut national supérieur du professorat et de l'éducation (INSPE)
Masters M2E
Mise en œuvre à compter de l'année universitaire 2026-2027

- LERASS (Laboratoire d'Etudes et de Recherches Appliquées en Sciences Sociales) EA 827 UMPV
- CRISES (Laboratoire d'Etudes et de Recherches Appliquées en Sciences Sociales) EA 4424 UMPV
- CEMM (Centre d'études médiévaux de Montpellier) EA 4583-UMPV
- LAGAM (Laboratoire de Géographie et d'Aménagement de Montpellier) –UMPV
- ART-Dev (Acteurs, Ressources et Territoires Dans le Développement) UMR 5281-CIRAD-CNRS-UMPV-UPVD
- IRCL (Institut de recherches sur la Renaissance, l'âge Classique et les Lumières) UMR 5186 CNRS-UMPV
- GHS-FRAMESPA (France, Amériques, Espagne-Sociétés, Pouvoirs, Acteurs. Groupe Histoire Sociale de l'UPVD) UMR 5136 CNRS UPVD UT2J

G) Mémoire de master

Le mémoire est, comme le stage, un lieu d'intégration de tous les éléments de la formation. Il est le point d'aboutissement d'une démarche de formation à et par la recherche dont l'objectif essentiel est de former des enseignants réflexifs, capables de questionner leurs pratiques, de problématiser les situations professionnelles vécues et de mobiliser des concepts, méthodes et résultats de la recherche en éducation (notamment des didactiques disciplinaires) pour résoudre les problèmes professionnels qu'ils rencontrent. Il s'agit ainsi de développer chez les enseignants des compétences leur permettant de faire évoluer leurs pratiques professionnelles et de s'adapter aux transformations du système éducatif tout au long de leur carrière.

Dans tous les parcours l'initiation à la recherche débute dès le master 1 avec un volume horaire conséquent dédié à l'élaboration d'un projet de mémoire. Ce travail, en lien étroit avec l'exercice du métier, est soutenu en master 2. Le mémoire prend la forme d'un écrit long. Il est évalué sur la base d'une grille d'évaluation portant sur les différents volets de la recherche menée (problématisation, ancrages théoriques, méthodologie de recueil et d'analyse des données etc.) ainsi que sur la capacité à en rendre compte sous la forme d'un écrit. La soutenance orale, complémentaire à l'écrit, permet d'apprécier la capacité des étudiants à présenter leur travail de manière synthétique, claire et argumentée, à expliciter certains points du mémoire, et à montrer comment le travail réalisé peut outiller leurs pratiques professionnelles.

L'organisation précise des UE dédiées à la réalisation du mémoire favorise une dynamique collective de réflexion et d'élaboration du mémoire à travers des bilans d'étape réguliers et des échanges autour de l'axe de recherche choisi, travail encadré par un enseignant chercheur. Ce dispositif collectif est complété par un accompagnement individualisé assuré par un directeur ou une directrice de mémoire, garantissant un encadrement scientifique rigoureux et un suivi personnalisé tout au long de la démarche de recherche.

Dossier de demande d'accréditation
de l'institut national supérieur du professorat et de l'éducation (INSPE)
Masters M2E
Mise en œuvre à compter de l'année universitaire 2026-2027

V- Présentation de la nouvelle offre de formation du master Mention « Enseignement et éducation Conseiller principal d'éducation »

A) Offre de formation

Master mention « EE. CPE » <i>Capacité d'accueil maximale envisagée (non-lauréats compris) :</i>	Université(s) qui dispense(nt) la formation
<i>Master CPE Lauréats du concours Parcours non lauréats : oui ouvert dans la mention SEF</i>	Faculté d'Éducation de Montpellier de l'Université de Montpellier

B) Répartition prévisionnelle des intervenants en %

Bloc	Profil Enseignant			Etablissement d'origine rémunérant les enseignants (en %)	
	EC	ESAS (PRAG, PRCE)	Personnels issus du terrain	Faculté d'Education (a)	Académie
Bloc 1 : Organiser la vie scolaire de l'établissement pour accompagner le parcours des élèves et contribuer au bien-être, à la sécurité et à la qualité des apprentissages.	35%	14%	48%	67%	31%
Bloc 2 : Adapter sa pratique professionnelle au contexte d'exercice et à la diversité des élèves en vue de la réussite de tous.	20%	23%	55%	64%	35%
Bloc 3 : Agir dans le cadre de la communauté éducative et du service public de l'Éducation nationale	10%	9%	75%	48%	48%
Bloc 4 : S'engager dans une démarche de développement professionnel	50%	25%	25%	84%	16%
Master M2E	32%	18%	50%	68%	32%

Cible recherchée à terme : 50% d'enseignants issus du terrain

(a) Dans le modèle mis en place dans l'Académie, l'INSPE porte le projet de formation des enseignants et CPE alors que les composantes partenaires mettent en œuvre la formation. Dans le cas de la mention « CPE », c'est la Faculté d'Education de l'UM qui met en œuvre cette mention.

Dossier de demande d'accréditation
de l'institut national supérieur du professorat et de l'éducation (INSPE)
Masters M2E
Mise en œuvre à compter de l'année universitaire 2026-2027

C) Modalités prévisionnelles d'organisation des semaines de stage

Place des stages 12 semaines Observation et Pratique accompagnée	Organisation des stages et des tutorats Stage en Master 1 Le stage envisagé aura lieu dans trois contextes différents : <ul style="list-style-type: none"> • En S1 : stage décomposé en deux parties - Une première groupée de deux semaines en début d'année permettant de connaître l'établissement et une prise de contact approfondie de l'élève CPE avec le tuteur - Une seconde partie du semestre d'une période à tiers temps (9 semaines) • En S2 : même organisation mais dans un autre établissement afin de découvrir un second milieu professionnel. • Début juin : un stage groupé de 2 semaines dans un autre contexte : 1^{er} degré, entreprise, laboratoire, étranger, autre structure. L'étudiant devra préparer ce stage pendant l'année et avoir un projet avec la structure qui l'accueille. M1 S1 <input type="checkbox"/> Massé <input type="checkbox"/> Filé <input checked="" type="checkbox"/> Mixte <ul style="list-style-type: none"> - <i>Nombre de semaines stage massé : 2</i> - <i>Nombre de semaines stage filé : 3</i> M1 S2 <input type="checkbox"/> Massé <input type="checkbox"/> Filé <input checked="" type="checkbox"/> Mixte <ul style="list-style-type: none"> - <i>Nombre de semaines stage massé : 2 + 2</i> - <i>Nombre de semaines stage filé : 3</i> M2 S1+S2 <input checked="" type="checkbox"/> Mi-temps Filé <input type="checkbox"/> Autres (préciser)
18 semaines en responsabilité (ou mi-temps filé)	

D) Accompagnement envisagé par les universités et le rectorat avant, pendant et après le stage

1. En Master 1

Avant le stage, les universités assurent une **préparation structurée à l'immersion professionnelle**, articulant apports théoriques, analyses de pratiques et positionnement professionnel. Elles proposent des modules spécifiques de formation, des **ateliers de positionnement** et des **travaux d'analyse de situations** permettent aux étudiants d'élaborer leurs objectifs d'apprentissage en stage et de s'inscrire dans une démarche réflexive. Le rectorat intervient dans la sélection et la répartition des lieux de stage, en veillant à la diversité des contextes et à la qualité du tutorat proposé.

Pendant le stage, chaque étudiant bénéficie d'un **double tutorat** : un tuteur universitaire chargé du suivi formatif et garant de la validation universitaire et un tuteur de terrain, CPE expérimenté, désigné par le rectorat, garant de l'accompagnement professionnel. Des visites conjointes et des **séminaires d'analyse de pratiques** assurent la cohérence entre théorie et pratique et accompagnent la construction de l'identité professionnelle. Le stage donne lieu à une **évaluation partagée**, fondée sur les compétences du référentiel national des métiers de l'éducation, **Après le stage**, des **bilans réflexifs collectifs** et individuels sont organisés permettant d'analyser les acquis du stage

Dossier de demande d'accréditation
de l'institut national supérieur du professorat et de l'éducation (INSPE)
Masters M2E
Mise en œuvre à compter de l'année universitaire 2026-2027

et d'identifier les axes de développement professionnel tout en préparant l'entrée en master 2.

2. En Master 2

Avant le stage les universités poursuivent la phase progressive **des apprentissages** et la **construction réflexive de l'identité professionnelle, dans le cadre d'une formation continuée**.

Le rectorat intervient dans la sélection et la répartition des lieux de stage, en veillant à la diversité des contextes et à la qualité du tutorat proposé.

Pendant le stage, l'accompagnement repose sur un **dispositif de double tutorat**, impulsant la cohérence entre formation académique et pratique de terrain et en visant le développement des gestes professionnels.

Les universités valorisent le travail d'acquisition des compétences professionnelles dans le cadre du mémoire de master et le portfolio de compétences.

Après le stage, un **bilan réflexif partagé** permet de valoriser les compétences acquises dans le mémoire de master et le portfolio. Le rectorat poursuit l'accompagnement dans l'entrée progressive dans le métier.

E) Prise en compte des thématiques transversales

Les thématiques transversales à forts enjeux participent à la formation globale de l'élève et à la mise en œuvre des parcours éducatifs. Elles visent à articuler les apprentissages scolaires, les valeurs républicaines et la construction d'une citoyenneté active. En cohérence avec les missions éducatives partagées par l'ensemble de la communauté scolaire et relèvent pleinement du champ d'action des conseillers principaux d'éducation, acteurs centraux du climat scolaire et de la formation du citoyen.

L'égalité filles-garçons, les valeurs de la République et l'école inclusive favorisent un climat éducatif respectueux et équitable. Le CPE veille à la cohérence des actions menées en ce sens, en coordination avec les équipes pédagogiques et éducatives.

L'égalité filles-garçons et l'éducation aux valeurs de la République constituent le socle du parcours citoyen. Ces thématiques visent à promouvoir la mixité, à prévenir toute forme de discrimination et à garantir un environnement scolaire respectueux et inclusif. Le CPE agit en médiateur et coordinateur d'actions éducatives (ateliers, débats, expositions, partenariats associatifs) qui favorisent l'appropriation des principes de laïcité, d'égalité et de fraternité par les élèves.

La prise en compte des élèves à besoins éducatifs particuliers s'inscrit dans la logique d'une école inclusive. Elle contribue à la personnalisation des parcours d'apprentissage et à la réussite de tous, conformément au principe d'équité éducative. En lien avec les équipes pédagogiques et les partenaires institutionnels, le CPE participe à la mise en œuvre des dispositifs adaptés (PAP, PPS, PPRE) et à la sensibilisation de la communauté scolaire à la diversité des profils d'apprenants.

Le numérique, l'intelligence artificielle et l'éducation aux médias développent l'esprit critique, la responsabilité et la maîtrise des usages numériques, ce qui soutient l'autonomie des élèves dans leurs apprentissages et leur vie citoyenne. Le CPE peut accompagner la formation à la citoyenneté numérique et la prévention des risques liés aux usages en ligne dans une démarche d'éducation partagée avec les familles.

La transition écologique, la santé, la vie affective et relationnelle, la défense et la sécurité globales ancrent les élèves dans une éthique de responsabilité individuelle et collective. Par la coordination des projets écoresponsables et la valorisation des initiatives des éco-délégués, le CPE participe activement à la construction d'une culture de la durabilité au sein de l'établissement. L'éducation artistique et culturelle, enfin, contribue à leur ouverture, à la créativité et à la sensibilité esthétique.

Par sa position d'acteur central de la vie scolaire, le CPE assure la cohérence et la continuité de ces thématiques inscrites dans la politique éducative de l'établissement, en impulsant et mettant en œuvre le volet éducatif du

Dossier de demande d'accréditation
de l'institut national supérieur du professorat et de l'éducation (INSPE)
Masters M2E
Mise en œuvre à compter de l'année universitaire 2026-2027

projet d'établissement. Ces thématiques constituent ainsi un levier majeur pour la réussite, l'émancipation et la citoyenneté de chaque élève.

Dossier de demande d'accréditation
de l'institut national supérieur du professorat et de l'éducation (INSPE)
Masters M2E
Mise en œuvre à compter de l'année universitaire 2026-2027

F) Adossement à la recherche

Deux laboratoires de rattachement sont représentés dans le parcours : le LIRDEF et le CEPEL. Les enseignants-chercheurs et doctorants intervenant dans la mention « EE. CPE » à la Faculté d'éducation de Montpellier sont majoritairement rattachés au laboratoire LIRDEF (Laboratoire Interdisciplinaire de Recherche en Didactique, Éducation et Formation), qui constitue le principal laboratoire d'appui de cette mention. La responsable universitaire du parcours EE. CPE à Montpellier est rattachée au laboratoire CEPEL (Centre d'Études Politiques Et sociaLes). Le CEPEL est une unité mixte de recherche en science politique et sociologie, affiliée à l'Université de Montpellier et au CNRS.

G) Mémoire de master

Le mémoire de master en encadrement éducatif à Montpellier correspond à un travail visant à articuler réflexion professionnelle et démarche scientifique. Sa finalité est double : d'une part, approfondir une problématique directement liée aux pratiques de l'encadrement éducatif, en apportant une analyse nourrie par des références théoriques solides ; d'autre part, développer les compétences de recherche nécessaires à une posture réflexive dans l'exercice du métier. Ce travail doit permettre de mettre en perspective les enjeux rencontrés sur le terrain, d'identifier des pistes d'amélioration ou d'innovation et de contribuer à une meilleure compréhension des contextes éducatifs.

Format du mémoire

Le mémoire prend la forme d'un document académique structuré, entre quarante, cinquante pages : introduction présentant la problématique, cadre théorique, méthodologie, analyse des données, discussion et conclusion. Il s'appuie sur un corpus de références scientifiques mobilisées de manière critique et intègre la description des outils utilisés pour recueillir et traiter les données. La taille et les attentes formelles sont définies par le règlement pédagogique du master, et l'ensemble doit refléter un travail rigoureux et argumenté.

Positionnement par rapport au stage et à l'exercice du métier

Le mémoire s'inscrit en continuité avec le stage, qui constitue souvent la principale source de questionnement et d'observation. Les situations vécues, les problématiques rencontrées et les constats issus de ce terrain permettent de formuler une question de recherche pertinente, directement reliée aux pratiques professionnelles. Ainsi, le mémoire n'est pas un simple rapport descriptif : il transpose l'expérience du stage dans un cadre d'analyse scientifique afin de produire une réflexion transférable à d'autres contextes d'encadrement éducatif.

Positionnement par rapport à la démarche, aux méthodes et aux résultats de recherche

Sur le plan méthodologique, le mémoire suit les étapes classiques de la démarche de recherche : formulation d'une problématique et d'hypothèses, choix d'un protocole adapté (enquête qualitative ou quantitative, étude de cas, observation participante, entretiens, questionnaires...), collecte et traitement des données, analyse et interprétation. La démarche se veut systématique et argumentée, de manière à garantir la validité et la fiabilité des résultats. Ceux-ci ne constituent pas seulement des constats factuels : ils sont discutés à la lumière des cadres théoriques mobilisés, afin d'en dégager des implications pour la pratique professionnelle et, le cas échéant, pour l'évolution des politiques éducatives.